

2017-09-11

Lundi, le 11 septembre 2017

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, onze septembre deux mille dix-sept (11-09-17) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont (absent)

Siège N° 2 = Claude St-Cyr

Siège N° 3 = Adrien Gagnon

Siège N° 4 = Claude Blain

Siège N° 5 = Paul Chaperon

Siège N° 6 = Stéphane Poirier (absent)

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Poste de pompage – Ouverture des soumissions reçues ;
- 2° Implantation d'un système de déphosphatation des eaux usées – ouverture des soumissions reçues ;

MISE À NIVEAU DU POSTE DE POMPAGE PRINCIPALE EST

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour la mise à niveau du poste de pompage Principale Est ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu seulement une soumission ;

201709-183

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil étudient la conformité de la soumission de Constructions F.J.L. inc. au montant de 87 266.03 \$ incluant les taxes.

Adoptée

IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour l'implantation d'un système de déphosphatation des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a reçu aucune soumission ;

201709-184

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme envoie une demande de soumission par invitation pour l'implantation d'un système de déphosphatation des eaux usées de la station situé sur le chemin St-Rémi.

QUE les soumissions soient ouvertes à une session ordinaire le 2 octobre prochain à 20 h. La municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201709-185

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

